

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS1299

présenté par

Mme Vidal, Mme Decodts, Mme Brulebois et M. Grelier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 30, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.